



Non Au Mercure Dentaire

Une association de santé environnement
et de soutien aux victimes d'un dispositif médical toxique

Les amalgames dentaires, couramment appelés « plombages », sont des matériaux d'obturation gris composés à 50 % de mercure élémentaire, mélangé à une poudre d'autres métaux.

En Europe, les amalgames constituent la première source d'imprégnation en mercure de la population, et ils seront bientôt aussi la première source de pollution de notre environnement en mercure.



Or le mercure est une substance biopersistante, bioaccumulable et extrêmement toxique : c'est un neurotoxique, un immunotoxique, un reprotoxique, un génotoxique, un cancérigène... dont les effets délétères s'avèrent si puissants qu'il n'existe pas de seuil en dessous duquel ce métal ne présenterait aucun danger.

Les agences sanitaires et les organisations de dentistes sont allées si loin dans le déni qu'elles refusent aujourd'hui de faire machine arrière en reconnaissant le risque lié à l'usage des amalgames, au mépris des évidences scientifiques comme des implications environnementales et sanitaires

Le mercure d'origine dentaire est en effet soupçonné de participer à l'explosion actuelle des maladies auto-immunes, cardiovasculaires et surtout neurologiques (sclérose en plaques, autisme, maladie d'Alzheimer).

Chez les sujets sensibles ou dont l'organisme accumule le mercure au fur et à mesure des années, les amalgames peuvent être à l'origine de symptômes extrêmement divers (troubles cognitifs, troubles digestifs, douleurs, *etc.*) dont le diagnostic échappe à la médecine conventionnelle, ce qui mène les patients à l'errance médicale et à des psychiatrisations abusives.

L'association *Non Au Mercure Dentaire* (NAMD) a été créée en mars 1998 autour du Dr Melet, médecin épidémiologiste, par un petit groupe de scientifiques et de patients intoxiqués aux métaux dentaires.

Ses deux principales missions sont l'**alerte sanitaire** et le **soutien aux victimes**.

En 2013, l'association compte un peu plus de 200 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire français.

Son rayonnement, *via* des fédérations d'associations liées à l'environnement et à la santé, est international. NAMD est sans conteste l'association la plus significative en Europe sur la problématique des amalgames dentaires, et l'une des plus influentes au niveau mondial.

Aussi, après de nombreuses années de dénigrement, sa mobilisation a-t-elle fini par changer la donne. Avec la révision de la stratégie communautaire sur le mercure, la France entend désormais se saisir, depuis juin 2012, de l'opportunité d'en finir avec le mercure dentaire : « compte tenu des préoccupations environnementales et des questions émergentes relatives aux conséquences de la multi-exposition et aux effets des faibles doses, et tenant compte des nouvelles données disponibles sur le marché, les autorités françaises ne s'opposent pas à une suppression des amalgames au mercure dans le traitement de la maladie carieuse. »

Contacts : namd.asso@gmail.com

Geoffrey Begon, NAMD secrétariat, 49 quai Comte Lair, 49400 Saumur – 06 52 58 46 06

Document mis à jour en août 2013

Non Au Mercure Dentaire, en quelques mots.

- Une **association de soutien aux malades** qui produit de l'entraide par différents canaux :
 - o une **liste-contact**, actualisée tous les mois, permet aux adhérents d'échanger entre eux sur les problèmes liés aux soins ;
 - o un **bulletin d'information mensuel** renseigne les membres sur nos activités, sur les éléments scientifiques les plus récemment collectés, sur les actualités en lien avec notre problématique ;
 - o l'organisation de **rencontres entre adhérents** donne l'opportunité de libérer une parole trop souvent déniée et de créer localement des liens parfois vitaux.

- Une association dont le tout travail d'information repose sur un **recueil des données scientifiques.**

En plus d'une constante veille documentaire scientifique, donnant lieu à des synthèses régulièrement délivrées sur le site, nous constituons des dossiers spécifiques – dernièrement : « mercure et autisme » ; « dentistes, protégez-vous du mercure » ; « sucre, caries et lobbying » ; *etc.*

Un vaste dossier sur les soins est en préparation.

- Une association tournée vers la **médiation.**

Notre site Internet est une mine d'informations scientifiques pour le grand public comme pour les spécialistes.

De nombreux témoignages rendent compte de la situation de déni insupportable dont sont victimes les intoxiqués chroniques aux métaux. En même temps, ces récits ouvrent la porte à de possibles guérisons, pour de nombreux patients qui n'osaient plus l'espérer.

www.non-au-mercure-dentaire.org/



- Une **association d'alerte sanitaire** dont la voix porte à tous les niveaux.
 - **national** : grâce à notre mobilisation incessante depuis 15 ans, les autorités françaises envisagent désormais l'interdiction du mercure dentaire. Depuis février 2013, nous travaillons avec la Direction Générale de la Santé afin de mettre en œuvre au plus vite l'arrêt de cet usage. Bien que l'agence du médicament (l'Afssaps, devenue ANSM en 2012) ait admis fin 2011 d'invalider son propre audit de 2005 et qu'elle l'ait retiré de son site, elle s'obstine à nier tout risque. Elle s'est pourtant trouvée contrainte de nous auditionner en mai dernier, car notre avis est devenu incontournable.
 - **européen** : notre audition au Conseil de l'Europe a permis en 2011 une résolution de cette instance, qui recommande l'arrêt du mercure dentaire. D'autre part, nous avons appuyé par nos contributions un rapport de 2012 commandité par la Commission européenne, qui préconise l'interdiction du mercure dentaire d'ici 2018.



- **international** : notre participation, *via l'Alliance mondiale pour une dentisterie sans mercure*, aux négociations intergouvernementales a permis de faire en sorte que toutes les Nations s'engagent désormais à réduire leurs émissions de mercure dues à l'usage des amalgames dentaires.



Ci-contre : notre conseillère scientifique, la biologiste Marie Grosman, en compagnie d'autres membres éminents de l'*Alliance mondiale*

- Une inscription au cœur d'un **réseau dynamique d'organisations.**



le lien

INFECTIONS NOSOCOMIALES, SÉCURITÉ DES SOINS
ACCOMPAGNEMENT DES VICTIMES



Notre adhésion et notre volontarisme au sein du *Réseau Environnement Santé* (RES) nous ouvrent des portes privilégiées vers d'autres associations représentant des victimes de notre environnement malade (hypersensibles), ainsi que vers des scientifiques, des médecins et des dentistes. Ponctuellement, nous travaillons avec d'autres associations de victimes d'accidents iatrogènes ou encore avec la Fondation Autisme.



Tels que fixés par nos statuts, nos objectifs consistent à :

- **obtenir l'arrêt de l'utilisation des amalgames dentaires ;**
- informer les citoyens et les hommes politiques sur les risques de santé liés aux amalgames dentaires en se basant sur des études scientifiques ;
- agir auprès des autorités françaises et européennes pour qu'elles mettent en place des tests de toxicité dans le cadre d'une Autorisation de Mise sur le Marché pour tous les matériaux et dispositifs médicaux à usage dentaire ;
- obtenir des procédures sécurisées lors de tout travail sur amalgame, afin de protéger les patients et les professionnels dentaires ;
- obtenir le respect de la loi Kouchner sur l'information du patient et le consentement éclairé ;
- promouvoir des recherches indépendantes et une pluralité de l'expertise ;
- **obtenir la reconnaissance de l'intoxication due au mercure** et/ou aux autres métaux de l'amalgame, grâce à l'utilisation de biomarqueurs pertinents ;
- **obtenir, pour les personnes intoxiquées, un diagnostic, des soins adaptés et leur prise en charge par l'assurance sociale ;**
- mettre en relation les adhérents qui le souhaitent ;
- informer les adhérents sur les procédures judiciaires possibles ; ester en justice en son nom propre ou se porter partie civile lors d'une plainte au pénal d'un adhérent, mettant en cause l'amalgame dentaire ;
- coopérer avec les autres associations concourant aux mêmes buts.